

Janvier-Février 2010



LE P'TIT GUIDE DU P.C.D.N. VERVIERS

Bulletin de liaison bimestriel

Contact: Marie-Paule Beckers 087/23.21.26

Daniel Wilket 087/31.27.59

Retrouvez-nous aussi sur le site de la ville <http://www.verviers.be>

Vous serez sans doute surpris de ne plus trouver dans ce « p'tit guide » des nouvelles du groupe Faune. En effet, Jacques Thonnard et les membres de son groupe ont décidé de ne plus participer aux activités du PCDN. C'est avec un profond regret que nous avons appris cette décision qui ampute le PCDN d'une bonne partie de ses effectifs.

Nous tenons à remercier Jacques pour toutes ces années passées à nos côtés. Il est actif dans le PCDN depuis sa création et il n'a pas ménagé sa peine pour organiser une foule d'activités en vue de protéger et faire connaître la nature à Verviers et plus particulièrement les oiseaux, chiroptères et batraciens.

Nous remercions également les nombreux bénévoles qui se sont investis à ses côtés durant toutes ces années, formant une équipe solide et efficace.

Rassurez-vous, tous ces amoureux de la nature n'ont pas pris leur retraite ! Ils organiseront encore de nombreuses activités, comme les promenades ornithologiques que vous pourrez découvrir dans ces pages.

Ce départ est aussi l'occasion de lancer une fois de plus un appel à tous ceux et celles qui pourraient consacrer quelques heures à la protection de la nature dans notre commune. Il n'est pas nécessaire d'avoir de grandes connaissances ni de disposer de beaucoup de temps, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et une année 2010 pleine de découvertes.

En route pour une étude du réseau écologique verviétois...

Le paysage verviétois se modifie au cours du temps. Les pratiques agricoles et l'urbanisation croissante s'accompagnent encore trop souvent d'une déstructuration du réseau écologique.

L'étude du PCDN avait déjà en 1998 mis l'accent sur les zones sensibles et sur les objectifs à poursuivre en matière de maintien et de restauration du maillage écologique.

Cette étude va être mise à jour, complétée et adaptée à l'échelle parcellaire ce qui donnera aux services techniques de la Ville un outil précieux pour maintenir ou restaurer un maillage écologique cohérent lors des demandes de permis et pour les aménagements d'espaces verts urbains.

Ce sera aussi le fil conducteur du PCDN pour relancer des actions de sensibilisation ou de terrain auprès des citoyens gestionnaires ou usagers de jardins, espaces publics, prés ou espaces boisés de Verviers.

Un bureau vient d'être désigné afin de procéder à cette étude. Il disposera de quelques mois pour réaliser une cartographie fine des haies et arbres remarquables, mares et zones humides, habitats particuliers pour la faune ainsi que biotopes à préserver.

Dans le cadre de ces relevés de terrain, si vous le souhaitez, **votre participation**, de par votre connaissance du terrain, **est la bienvenue**. Aussi, vous pouvez nous signaler vos observations botaniques ou faunistiques, vos constatations liées au milieu aquatique (sources, puits, résurgences, dolines, cours d'eau souterrain, problèmes), vos observations liées à l'évolution des paysages. Il est important de situer avec précision les endroits de vos observations (numéro dans la rue, numéro de parcelle cadastrale) et de communiquer les coordonnées où l'on peut vous joindre pour avoir davantage de précisions.

Voici comment vous pouvez nous contacter :

- par mail : pcdn@verviers.be
- par fax : coordination PCDN 087/327.579
- par courrier : Administration communale de Verviers
Coordination du PCDN,
55, place du Marché
4800 Verviers

C'est une étape très importante pour la préservation de notre maillage, et d'avance, nous vous remercions pour votre collaboration.

Planter un arbre (fruitier) au jardin.

Il n'est pas trop tard mais ne ratez pas ce rendez-vous si vous souhaitez planter un arbre dans les règles de l'art cet hiver encore.

Les membres du PCDN de Verviers vous invitent ce **samedi 23 janvier à 13h30 au Parc de Séroule à Verviers**. (Suivez les flèches jusqu'au verger)

Vous apprendrez à choisir un arbre de qualité, préparer ses racines et les préserver de la gourmandise des rates, réaliser une fosse de plantation adéquate en y répartissant utilement le terreau, maintenir l'arbre bien droit par des tuteurs en évitant de le blesser.

Les arbres qui seront plantés sont des fruitiers « haute tige » destinés à être greffés pour compléter le verger de variétés anciennes qui a été installé dans le parc il y a quelques années. Bien sûr, les techniques qui seront utilisées sont valables pour tous les arbres « haute tige », qu'ils soient fruitiers ou d'ornement.

Pour celles et ceux qui souhaitent être actifs et donner un coup de main aux membres du PCDN, munissez-vous de bottes et de gants.

En cas de gel persistant ou de neige, l'animation sera reportée au **samedi 30 janvier à 13h30**. Si vous souhaitez être prévenu la veille de l'animation, laissez-nous vos coordonnées.

Contact : pcdn@verviers.be
087/32.75.75 (heures de bureau)
087/ 31.27.59 (soir)

La taille douce des fruitiers.

Les fruits sélectionnés patiemment par nos aïeux font partie de notre patrimoine, ils constituent aussi un réservoir génétique pour les générations futures. A partir de greffons récoltés dans toute la Wallonie, les facultés agronomiques de Gembloux ont planté au fil des ans un magnifique verger conservatoire. Celui –ci se complète et se renforce par la création de plus petites entités un peu partout en Wallonie.

La locale de Verviers de Nature et progrès et le PCDN vous invitent cette année, à l’occasion d’une activité de taille, dans le petit verger du parc de Séroule et dans le grand verger conservatoire de Jean-Marie Geron à Bruyère.

Christophe Poirson, des facultés agronomiques de Gembloux nous expliquera pourquoi pratiquer une taille douce, il nous montrera comment tailler sans générer de stress excessif ou de réaction (gourmands...) difficiles à contrôler par la suite.

Le **samedi 27 février**, venez découvrir la taille douce, apprendre comment réaliser une taille de formation, comment tailler les vieux arbres et profiter de l’expérience de chacun des participants.

- le matin, de 10 h à 12 h : au parc de Séroule, rue de la Marne à Verviers (suivre le fléchage à l’entrée du parc jusqu’au verger.

- l’après-midi, de 14 h à 16 h : au verger de Biomont (au carrefour de Manaihan, sur la route Petit-Rechain-Battice, prendre la direction de Bruyères. A Bruyères, prendre à gauche, le verger est situé le long de la route, à droite. Fléchage N&P à partir de Bruyères).

Participation gratuite.

Renseignements : J.M Geron 087 / 33 75 63

D. Wiket 087 / 31 27 59, danielwilket@gmail.com

Rénovation de mares.

Cette année encore, deux mares situées sur le territoire communal ont été rénovées en bénéficiant de la prime à la restauration de mares. C’est une belle récompense pour le groupe « eau » et des « mailles » de plus dans notre réseau écologique.

Vous êtes propriétaire ou locataire d’une mare naturelle quelque peu délaissée?

Sa restauration est un véritable atout pour la nature. Adressez-vous au PCDN qui vous épaulera dans cette démarche en faveur de la nature et, si vous répondez aux critères, vous pourrez bénéficier d’une prime de la Ville de Verviers.

Contact : pcdn@verviers.be
087/32.75.75



Pour vous aider

gues Leusch.

Rénovation de mares en milieu agricole

Les mares agricoles ne sont plus que rarement utilisées pour l'abreuvement du bétail. Elles ne sont plus entretenues, elles sont envahies par la végétation et finissent entièrement envasées (Fig. 1).



Fig1 - Mare entièrement comblée par la vase et la végétation

On a oublié le rôle important des mares pour le maintien de la biodiversité. Elles sont pourtant le support indispensable du développement de la flore et de la faune liées aux eaux stagnantes. Un réseau de mares bien distribuées dans la campagne constitue un ensemble de relais permettant les migrations de certaines espèces, tels les batraciens pour lesquels la réduction de biotopes favorables est une des causes de régression. Ces points d'eau sont aussi une nécessité pour les insectes aquatiques qui y déposent leurs pontes et y développent leurs larves comme les libellules.

Les mesures agri-environnementales prévoient des subsides destinés à l'entretien des mares, mais très souvent ces mares sont en si mauvais état qu'il est d'abord nécessaire de les recreuser.¹

Pour réaliser un bon travail, il faut comprendre la nature de la mare et prendre les précautions nécessaires pour éviter un résultat décevant.

Le fond de la mare peut être étanche, s'il est creusé dans une argile imperméable. Le niveau de l'eau dépendra de l'origine de son alimentation, et sera limité par un trop-plein. L'idéal est l'alimentation par une source permanente, mais la plupart des mares rencontrées sont alimentées par drainage du terrain environnant, soit naturel, soit par le placement de drains.

Si le fond est perméable, le niveau de l'eau correspondra à celui de la nappe phréatique. Ces mares ont en général un niveau fort variable et peuvent même être à sec en période de sécheresse. Cela n'est pas nécessairement un élément négatif si l'assèchement n'apparaît qu'après le développement des pontes. La variation du niveau peut réduire le développement de certaines plantes et l'eutrophisation du milieu. Après avoir examiné ce point, on aura une idée du résultat que l'on obtiendra en recreusant la mare.

On pourrait naturellement prendre sa brouette, sa pelle et ses grandes bottes et surtout avoir beaucoup de temps et de courage, mais les moyens mécanisés actuels iront beaucoup plus vite et permettront le creusement avant la remontée du niveau.

La pelle mécanique sur chenilles est le moyen le plus efficace et le moins destructeur du milieu. La large surface d'appui des chenilles respecte mieux la végétation des berges et la prairie environnante. Si la mare a une surface importante et que la machine doit descendre dans le trou creusé, le véhicule chenillé s'en tire mieux. On obtient aussi un meilleur damage des terres extraites.

Lors de la réhabilitation d'une mare à fond imperméable il faut être particulièrement attentif à ne pas entamer la couche argileuse dont on ne peut apprécier l'épaisseur. C'est le changement de

¹ La commune de Verviers, sur son territoire, subsidie à 50% la réhabilitation des mares agricoles.

couleur des terres qui indiquera que l'on a retrouvé la profondeur initiale de la mare. La vase est généralement bien noire, l'argile est plus claire, brune, beige ou même blanche.

Les terres extraites, très fertiles pourront être étendues sur les berges, ou si tel est le cas, renforcer ou rehausser la digue. La largeur nécessaire pour réaliser une digue étanche dépend beaucoup de l'imperméabilité relative du matériau déposé et de son tassement (Fig. 2)

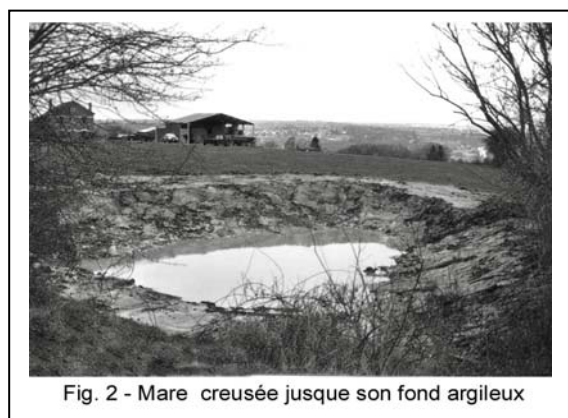


Fig. 2 - Mare creusée jusque son fond argileux

Si lors du travail on a pris soin de ne pas endommager la végétation arborée, on peut s'attendre à déjà retrouver l'aspect naturel de la mare à l'automne suivant. Les berges sont rapidement colonisées par la végétation herbacée (Fig. 3)

La période d'exécution du travail de creusement doit se situer en automne pour limiter les dégâts à la faune et à la flore, lorsque la reproduction des batraciens sera terminée et avant que ceux-ci ne s'abritent pour hiberner. Le travail sera facilité s'il est réalisé à une période relativement sèche. Pour la mare représentée, d'environ 80 m², l'opération a duré une bonne matinée.

L'entretien de la mare au cours des années suivantes peut être subsidié sur demande de l'agriculteur². Celui-ci devra veiller à éviter particulièrement l'envahissement par la glycérie flottante. Cette herbe, flottante comme son nom l'indique, peut être enlevée avec un long râteau. L'envahissement à mi-saison par la lentille d'eau donne à la mare une belle teinte verte, mais empêche la pénétration de la lumière et réduit le potentiel biologique de la mare. Si la lentille d'eau, petite et flottante se ramasse facilement, elle se reproduit aussi facilement et est presque impossible à éradiquer. Les arbustes bordant une mare forment un abri idéal pour la faune, mais doivent être périodiquement taillés s'ils réduisent l'éclairement de la mare. Il faut encore insister sur la protection de la qualité de l'eau, en empêchant le piétinement du bétail et la pollution par les amendements du sol. Clôturer la mare et maintenir une ceinture naturelle en bordure seront une bonne protection.

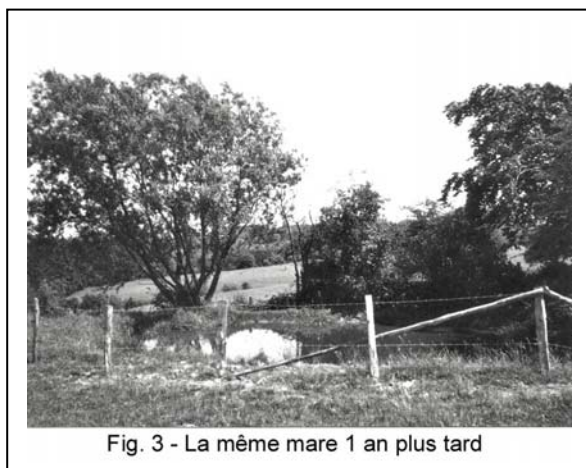


Fig. 3 - La même mare 1 an plus tard

J.Leusch PCDN Verviers

² Renseignements : Agra-Ost, Klosterstrasse 38, 4780 St Vith

Agenda

JANVIER

- Di 03 Verviers :** Promenade guidée Euregio. Au départ du kiosque de la Place Verte nous nous faufileons dans le Verviers du 18^{ème} et du 19^{ème} incarnés par de magnifiques édifices encore bien conservés L'ancienne Banque Drèze, le Conservatoire, l'ancien corps de garde de la rue Xhavée, le Grand Théâtre, le Manège superbement restauré, le Parc de l'Harmonie et son célèbre kiosque ...
 .Longeant la Vesdre avec St-Antoine et le rue Cérexhe et ses restos nous cheminerons à l'arrière des ateliers des anciens lainiers installés au « Faubourg d'Espagne » pour gagner la « Montagne de l'Invasion » ... Folâtrant vers Husquet (Dison), nous remonterons par la rue des Meuniers vers Wesny et Les Heids. La descente vers la vallée se fera par petits chemins et sentiers, par des escaliers et à travers des petits bois.
 Les Hautes Mézelles nous rappelleront qu'il y avait des lépreux à Verviers, la rue Spintay qu'elle était une des rues les plus commerçantes et le Pont des Récollets qu'il y avait là un couvent et un collège renommé tenu par les Pères Récollets.
 Guide : Philippe tél : 087/22 74 99 gsm : 0497/ 02 19 44
 RDV 13 h 30 place Verte à côté du kiosque.
- Di 10** Promenade ornithologique d'AVES : **la Basse-Meuse à Visé**
 Rendez-vous 08 h 00 devant l'église de Heusy ou 08 h 30 à Visé derrière la gare.
 Renseignement Ch Desart 087 44 51 21
 Inscription pour le co-voiturage !
- Me 13** Promenade guidée Arnica Hautes Fagnes. Guide : Pierre MOXHET (080 33 90 56)
 « **A la recherche de beaux itinéraires** ».
 Minimum 20 km.
 Activité gratuite, déplacements en voitures personnelles, chiens non admis.
 Renseignements auprès de Pierre Moxhet au 080/33.90.56.
 Rendez-vous à 9h00 à l'église de Jalhay.
- Me 13** Promenade guidée Arnica Hautes Fagnes. Guide : Jean-Pierre GILON (087 22 42 28).
 Promenade de 13 km.
 Activité gratuite, déplacements en voitures personnelles, chiens non admis.
 Renseignements auprès de Pierre Moxhet au 080/33.90.56.
 Rendez-vous à 10h00 à l'église de Jalhay.
- Di 17** Promenade ornithologique d'AVES, déplacement en train vers Blankenberge.
 Visite dans les prés salés de la **réserve de « Uitkerkse Polder »**
 En cette période de nombreuses oies sont dans les prés !
 Rendez-vous dans le hall de la gare de Verviers à 06 h 10 pour l'achat de votre billet.
 Départ en train à 06 h 34
 Arrivée à Blankenberge à 09 h 49 changement à Bruges
 Départ de Blankenberge vers 16 h 10 ou 17 h 34 (à voir sur place à Blankenberge)
 Arrivée à Verviers vers 19 h 23 ou 20 h 23
 Prévoir des vêtements chauds et pique-nique pour la journée.
Inscription chez Jacques Thonnard 087 23 19 42.

Di 24 Eben : Promenade guidée Euregio. Cette balade en Vallée du Geer se déroule à la limite de la Wallonie et de la Flandre limbourgeoise. Partant de l'église d'Eben, nous dominerons la vallée en empruntant des chemins agréables sur le rebord du plateau Hesbignon. Le long du parcours, la Croix Colas, l'Arbre des Deux Croix, potales et chapelles nous rappelleront la ferveur de jadis ! La Tour de l'Apocalypse construite en silex par Robert Garcet est dédiée à la paix.

Nous descendrons ensuite dans la vallée, longeant le Geer par de jolis sentiers épousant ses méandres ... Peupliers, érables-champêtres, charmilles, herbes folles et pâtures égayeront ce magnifique parcours-nature ! Guide : Philippe tél : 087/22 74 99 gsm : 0497/ 02 19 44 RDV 13 h 30 église de Eben.

Di 17 Tignée : Promenade guidée Euregio. Ce petit village associé à Evegnée bien avant la fusion des communes, a des heures de petite gloire, de tranquillité et de prospérité sous l'Ancien Régime. La paroisse, dépendant du chapitre d'Aix la Chapelle était terre impériale. Cette situation lui a permis de tenir un marché hors taxes tandis que ses voisins directs de Cérexhe-Hauseux vivaient sous la coupe du Prince-Evêque ! Tout près le territoire de Bolland relevait, lui, du Marquisat d'Anvers ! De cette mosaïque de juridictions il ne reste plus de traces comme bientôt disparaîtront les traces des anciens chemins si appréciés par les promeneurs Profitons-en encore bien vite !

Guide : Daniel Roussel tél : 087/67.97.42 gsm : 0479/74.49.64 RDV place de l'église St Lambert à Tignée.

Sa 23 à 13h30 au Parc de Séroule à Verviers. (Suivez les flèches jusqu'au verger)

Planter un arbre (fruitier) au jardin: animation sur la plantation des arbres hautes tiges avec le groupe « jardins nature admise » du PCDN.

Pour celles et ceux qui souhaitent être actifs et donner un coup de main aux membres du PCDN, munissez-vous de bottes et de gants.

En cas de gel persistant ou de neige, l'animation sera reportée au **samedi 30 janvier à 13h30**.

Si vous souhaitez être prévenu la veille de l'animation, laissez-nous vos coordonnées.

Contacts : pcdn@verviers.be 087/32.75.75 (heures de bureau) 087/ 31.27.59 (soir)

Me 27 Promenade guidée Arnica Hautes Fagnes. Guide : Pierre MOXHET (080 33 90 56).

Balade de maximum 15 km : **les bocages de l'est d'Eupen**. Activité gratuite, déplacements en voitures personnelles, chiens non admis.

Renseignements auprès de Pierre Moxhet au 080/33.90.56.

Rendez-vous à 10h00 à l'église de Kettenis

FEVRIER

Di 07 Promenade ornithologique d'AVES : **Oost-Maarland**

Rendez-vous 08 h 00 devant l'église de Heusy ou 08 h 30 sur le parking d'Oost-Maarland

Renseignement Ch Desart 087 44 51 21

Inscription pour le covoiturage !

Di 14 Embourg : Promenade guidée Euregio. Deux rivières, l'Ourthe et la Vesdre nous accompagneront au cours de cette promenade sur les cimes Partout de vastes panoramas s'offriront à nos yeux et agrémenteront ainsi l'un des plus beaux accès de la Cité de Liège.

Guide : François Magnus tél : 04/374.14.74 gsm : 0474 / 800.701

RDV 13 h 30 parking de la maison communale.

- Di 21** Promenade ornithologique d'AVES : l'**Amblève à Stavelot**. Nous essayerons de voir le Martin pêcheur, le Cingle et certainement des canards sur les plans d'eau.
Rendez-vous à 08 h 00 devant l'église de Heusy.
Renseignement : Jacques Thonnard 087 23 19 42.
Inscription pour le covoiturage !
- Me 24** Promenade guidée Arnica Hautes Fagnes. Guide : Pierre MOXHET (080 33 90 56).
Balade de maximum 15 km : **le tour de Theux**.
Activité gratuite, déplacements en voitures personnelles, chiens non admis.
Renseignements auprès de Pierre Moxhet au 080/33.90.56.
Rendez-vous à 10h00 à l'église de Theux.
- Sa 27 La taille douce des fruitiers.**
Venez découvrir la taille douce, apprendre comment réaliser une taille de formation, comment tailler les vieux arbres et profiter de l'expérience de chacun des participants.
- **le matin, de 10 h à 12 h** : au parc de Séroule, rue de la Marne à Verviers (suivre le fléchage à l'entrée du parc jusqu'au verger).
- **l'après-midi, de 14 h à 16 h** : au verger de Biomont (au carrefour de Manaihan, sur la route Petit-Rechain-Battice, prendre la direction de Bruyères. A Bruyères, prendre à gauche, le verger est situé le long de la route, à droite. Fléchage N§P à partir de Bruyères).
Activité organisée par Nature et Progrès Verviers et le PCDN. Participation gratuite.
Renseignements : J.M Geron 087 / 33 75 63 D. Wiket 087 / 31 27 59,
danielwicket@gmail.com
- Di 28 Centre Nature de Botrange** : Promenade guidée Euregio. Une série de collines aplaties à l'Est de la Belgique couvertes de forêts profondes et de landes marécageuses Un lieu de rencontre de frontières traversé par des axes routiers ...400 hectares en Réserve Naturelle. En périphérie des villages, des pâtures et de maigres culturesBotrange, le point culminant, la Fagne Wallonne, la plus prestigieuse qui se trouvait jadis en Duché de Luxembourg ... autrefois exploitée par les manants de Robertville puis par ceux de Sourbrodt, ce qui valut pas mal de conflits qui ne cessèrent qu'au début du 19ème siècle ! La Béole, le Petit et le Grand Moupa, la Croix des Russes, le Pont de Bostagne, Averscheidet la Grande Croix de Sourbrodtjalonneront notre parcours essentiellement fagnard !
Guide: Philippe tél : 087/22 74 99 gsm : 0497/ 02 19 44
RDV 13 h 30 Centre nature de Botrange.

Mars

- Di 07** Promenade guidée Euregio. **Franchimont** : au départ du château de Franchimont, nous traverserons les bois pour arriver à Sasserote où se trouvaient une souffrerie et une mine de plomb exploitée pour le compte du Prince-Evêque de Liège. Sur la colline en face se trouve la Ferme de Poleuheid que Charles le Téméraire appelait « polenée » Nous continuerons à flanc de coteau vers le Manoir de Chinru construit par un maître de forges ; puis nous mettrons nos pas dans ceux des Romains pour revenir vers Sassor où sera évoqué le meurtre de Jean de Hornes. RDV 13 h 30 château de Franchimont
Guide : Marie-Andrée tél : 087/22.94.85 gsm : 0479/867 194
- Sa 13** AVES organise une soirée à la découverte des **rapaces nocturnes** à 20 h 00 dans la salle de l'Espace rencontre de l'administration communale de Jalhay, rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay
Inscription obligatoire, nous n'accepterons que 40 personnes.
Inscription chez Jacques Thonnard 087 23 19 42 ou Ch Desart 087 44 51 21